

## LE PARC NATUREL REGIONAL DU VERCORS RECRUTE UN.E **CHARGE.E DE MISSION ENS**

### CONTEXTE

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional du Vercors (SMPNRV) est animateur de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Plateaux de la Molière et du Sornin, par convention avec le Département de l'Isère et les communes concernées (Engins, Lans en Vercors, Autrans Méaudre en Vercors et Sassenage) depuis 2012. Le 2nd plan de gestion du site a été validé et est mis en œuvre depuis 2019 (sur 10 ans).

Cet ENS présente un intérêt majeur tant pour le département, que pour le SM-PNRV et les communes engagées. En effet, cet espace est concerné par une forte fréquentation, les usages y sont multiples (sports de pleine nature, exploitation forestière, pastoralisme), et avec sa taille importante, il est à ce jour le plus grand ENS de l'Isère.

Ces particularités, couplées à la présence de patrimoines naturel et culturel diversifiés mais fragiles, rendent la gestion d'autant plus minutieuse. Le SM-PNRV, tel que le définit le département de l'Isère dans sa politique des ENS, met donc en place des actions de conservation/préservation de sa biodiversité tout en ayant pour objectif de faire de cet ENS un lieu exemplaire de découverte des richesses naturelles et des paysages du département et un lieu de valorisation des activités humaines.

Pour la mise en place des actions identifiées en 2020, le SM-PNRV, avec l'appui du département de l'Isère, recrute un(e) chargé(e) de mission pour assurer la gestion et l'animation du site.

L'agent sera basé à la maison du Parc du Vercors, à Lans-en-Vercors.

### ZOOM SUR... LA MISSION

- Mettre en œuvre le plans de gestion : amélioration de la connaissance sur les espèces et les habitats naturels du site, organisation de l'accueil du public et gestion de la fréquentation, création de sentiers d'interprétation, accompagnement des pratiques pastorales et forestières, travaux d'entretien et de restauration des milieux naturels
- Organiser des réunions de concertation entre les acteurs des sites, animation de réunions, de groupes de travail et de comités de site
- Faire le lien entre les acteurs des sites, les communes et les services du Département de l'Isère
- Organiser la surveillance des sites
- Rédiger les bilans et les rapports d'activité, solliciter les subventions auprès du département
- Rédiger et analyser les appels d'offres
- Synthétiser les connaissances pour le grand public
- Réaliser des suivis d'espèces et de la fréquentation des sites

### PROFIL REQUIS

#### Savoirs

- ✓ Connaissance des Parcs naturels régionaux et des collectivités publiques
- ✓ Connaissance de l'outil Espace Naturel Sensible
- ✓ Connaissances scientifiques et naturalistes
- ✓ Connaissance des différents types de publics, des acteurs
- ✓ Maîtrise des outils de bureautique et de logiciels de cartographie
- ✓ Bonnes aptitudes physiques et autonomie en montagne indispensables par toute saison
- ✓ **Savoirs souhaités :**
- ✓ Connaissance du Vercors et de ses enjeux écologiques
- ✓ Brevet d'accompagnateur moyenne montagne

## Savoir-faire

### Compétences requises :

- ✓ Capacités de vulgarisation en éducation à l'environnement et/ou en animation nature
- ✓ Capacités de concertation/médiation
- ✓ Capacités rédactionnelles, par exemples : plan de gestion, comptes-rendus de réunions, bilans d'activité, cahier des charges techniques, réponses à des appel à projets, ...

## Savoir-être

### Compétences requises :

- ✓ Sens du contact et du travail en équipe.
- ✓ Capacités relationnelles avec public varié : élus, techniciens, milieux associatifs, agriculteurs, chasseurs...

### Organisation du travail :

L'agent intégrera le service « Biodiversité et ressources naturelles » du Parc du Vercors, sous l'autorité du responsable de service.

### Résidence administrative: Lans en Vercors

### Type de contrat :

Poste permanent à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023

Grade : Ingénieur territorial – catégorie A

Dans le cas où cet emploi ne pourrait être pourvu par un fonctionnaire, le Président du SM-PNRV pourra recruter un agent non-titulaire de droit public en application de l'article L332-8 2°. En cas d'agent recruté en qualité de non-titulaire, sa rémunération sera sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'ingénieur, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience.

### Formation :

Les candidats devront justifier d'un diplôme de niveau Master 2 et/ou d'une expérience significative en matière de gestion d'espaces naturels.

## CANDIDATURES

**Lettre de motivation et CV détaillé** à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par **mail uniquement** à [rh@pnr-vercors.fr](mailto:rh@pnr-vercors.fr)

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante :

**Nom\_Prenom\_CM\_ENS\_LM.pdf** et

**Nom\_Prenom\_CM\_ENS\_CV.pdf**

Date limite de dépôt des candidatures :

**le lundi 8 mai 2023 à 12h00**

Entretiens prévus : **le mercredi 17 mai 2023**

Prise de poste : **le 1er juillet 2023**

## RÉFÉRENTS

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Chantal BREHERET, Assistante service Biodiversité et Ressources Naturelles : [chantal.breheret@pnr-vercors.fr](mailto:chantal.breheret@pnr-vercors.fr)

- Benoît BETTON, conservateur de la Réserve naturelle et responsable du service Biodiversité et Ressources Naturelles. [benoit.betton@pnr-vercors.fr](mailto:benoit.betton@pnr-vercors.fr)